

Reprise du collège : une très heureuse nouvelle

Lors de la réunion de conseil municipal de rentrée, le maire Jean-Paul Tabouret est revenu sur l'achat des locaux de l'Institution libre de Combrée par l'État.

Le collège de Combrée deviendra bientôt un Établissement public d'insertion de la Défense (voir O.-F du 9 septembre). « **C'est une très heureuse nouvelle**, a lancé le maire en ouvrant la séance du conseil municipal, mercredi soir. **Depuis plus d'un mois, nous travaillons sur ce dossier avec le préfet, le député Marc Laffineur et Marie-Jo Hamard. 55 établissements de ce type sont prévus en France pour accueillir 20 000 jeunes à l'horizon 2007. A Combrée, l'ouverture devrait intervenir fin 2006 pour un tiers de la capacité d'accueil, soit 200 jeunes sur les 600 prévus.** »

L'ensemble du conseil s'est félicité de cet heureux dénouement pour l'économie locale et segréenne. La réalisation de lotissements qui était déjà une priorité s'en trouve accentuée. Le conseil a d'ailleurs décidé de demander une subvention à l'État pour le lotissement de la Fossaie, et une autre pour l'aménagement de la placette en centre-bourg.

Emploi. La commune compte 70 demandeurs d'emploi, 28 hommes et 42 femmes, dont 27 ont moins de 25 ans et 10 plus de 50 ans. Aucun personnel de l'Institution libre ne figure encore dans ces chiffres.

Espaces verts. Sébastien Pellerin a intégré l'équipe en remplacement de Jean-Claude Bourguilleau, parti à la retraite.

Educateur sportif. Cédric Chauvin remplace Natacha Gohier qui ne disposait pas des diplômes nécessaires à cet emploi communal. Son temps de travail annualisé correspond à 3,72 heures par semaine.

Vente de parcelles. Rue de la Prairie à M. David Berthelot (19 192 €) et M. Sébastien Richard (18 520 €), lotissement de Bellevue à M. Olivier Feneux (19 165 €).

Étude des sols. Confiée à la société Solen Geotechnique pour 2 310 € HT au lotissement de la Fossaie et 2 190 € HT à la structure Multi-accueil. Par ailleurs, le contrôle technique à la structure Multi-accueil est confié à la société Norisko (5 680 € HT) et la mission SPS à la société SMOPE (1 910 € HT).

Contrôle amiante. Il sera réalisé dans les bâtiments qui reçoivent du public pour un total de 2 380 € HT.

Avenants travaux. Pour la mairie et la bibliothèque, un crédit de 13 477,91 € a été voté pour travaux supplémentaires. A une semaine près, le calendrier est tenu. La verrière sera posé au plus tard en début de semaine prochaine.

Bilan piscine. En ayant ouvert moins longtemps (2 mois), la piscine a enregistré 1 716 entrées enfants, 754 entrées adultes et 515 entrées visiteurs pour un total de 4 568,80 € (4 618,60 € en 2004) Prochaine réunion : mercredi 12 octobre à 20 h 30.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

